

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/e607d88c-b703-41ac-9763-98d420855844>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/e607d88c-b703-41ac-9763-98d420855844> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Ripoche Ellea](#)

Date de soutenance : 11-12-2019

Directeur(s) de thèse : [Lequette Yves](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Contrat, Droits fondamentaux, Ordre public, Renonciation, Contractualisation, Fondamentalisation, Liberté contractuelle, Constitution, Convention européenne des droits de l'homme, Droit de l'Union européenne, Contrôle de proportionnalité

Mots-clés :

- Contrats
- Droits de l'homme
- Liberté contractuelle
- Ordre public

Résumé : Loin d'être exclusivement d'ordre hiérarchique, la relation unissant le contrat et les droits fondamentaux apparaît également de nature dialectique. Au phénomène de fondamentalisation du contrat, conduisant à limiter la liberté contractuelle, répond un phénomène inverse de contractualisation des droits fondamentaux, tendant au contraire à la promouvoir. Malmenée en même temps qu'exaltée par l'irruption des droits fondamentaux dans la sphère contractuelle, la liberté contractuelle se trouve ainsi au cœur des interactions entre le contrat et les droits fondamentaux. C'est à la lumière d'une réflexion renouvelée sur l'ordre public contractuel que la solidarité de ces deux phénomènes antagonistes peut être éprouvée, et leur relation systématisée. Sous l'action d'influences réciproques, la rencontre du contrat et des droits fondamentaux est en effet la source d'un nouvel équilibre contractuel. Se substituant progressivement à l'ordre public, les droits fondamentaux en font évoluer à la fois la structure et la substance. C'est, plus spécifiquement, l'articulation de la liberté et de l'ordre public contractuels qui s'opère différemment si bien qu'elle apparaît, à l'épreuve des droits fondamentaux, sous un jour nouveau. À la fois ordre de promotion et de limitation de la liberté, l'ordre public contractuel se révèle, avant tout, comme un ordre de fondation de la liberté.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : STAR : dépôt national des thèses électroniques françaises

Identifiant : 2019PA020061

Type de ressource : Thèse